

# CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE

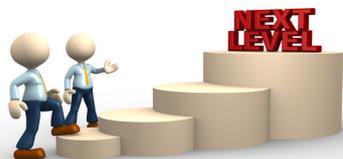
## VOTRE NOUVELLE FICHE EMPLOI

Depuis le 4 septembre, les managers distribuent les nouvelles fiches emplois aux salariés. En lien avec le projet **Frame**, ces fiches ne sont pas individuelles et ne reprennent pas toutes les tâches liées à votre poste. Elles reprennent uniquement les activités significatives que vous réalisez au quotidien ou de façon ponctuelle. Elles ne sont pas à confondre avec les fiches de poste (plus précises sur les tâches et missions liées à votre activité du quotidien).



Les quelques 650 fiches emplois ont fait l'objet de discussion depuis plus de 15 mois entre la Direction et les Organisations Syndicales. Nous avons obtenu de nombreuses avancées notamment avec la création de différents niveaux au sein d'un même emploi, ce qui est plus favorable que la convention collective nationale. Toutefois, le positionnement individuel déterminant votre emploi et votre cotation a été validé par votre manager et le service RH.

**Votre manager doit donc vous remettre votre fiche emploi et la classe d'emploi à laquelle vous serez rattaché au 1er janvier 2024 :**



**A2 - B3 - B4 - C5 - C6 - D7 - D8 - D9 - E10 : non cadres**

**F11 - F12 - G13 - G14 - H15 - H16 - I17 - I18 : cadres**

Avec ces nouvelles cotations, les coefficients historiques disparaissent... Ces anciens coefficients étaient souvent un outil de comparaison entre les salariés ; désormais seul le salaire permettra de prendre en compte l'ancienneté et la performance. C'est un changement majeur qui prendra du temps.

### Vos recours :

Vous souhaitez avoir le détail de la cotation de votre emploi de rattachement, ou des explications sur l'emploi de rattachement et les différents niveaux associés, **vous souhaitez faire une réclamation**, la convention prévoit que le salarié puisse adresser à son employeur une demande d'explication.

Vous avez donc jusqu'au 31 octobre 2023 pour formuler vos demandes soit :

- Via l'intranet dans la rubrique **Frame** / Mes demandes Frame
- Via une adresse mail [g-fra-mesdemandesframe@framatome.com](mailto:g-fra-mesdemandesframe@framatome.com)



**Pour vous aider dans vos démarches n'hésitez pas à nous solliciter par mail ou à vous rapprocher des équipes CFDT !**

Des négociations sont toujours en cours sur le forfait jours, les parcours de carrière, les astreintes, la **CFDT** vous tiendra informé des avancées obtenues...

